

COMPTE RENDU RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 AVRIL 2011

L'an deux mille onze, le dix huit avril, le Conseil Municipal de Daux, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur LAGORCE Patrice, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 12 avril 2011.

PRÉSENTS : BERNARD Denis, BIRELLO Danielle, BIRELLO Jean-Louis, FORESTIER Christine, FRAPECH Jean-Louis, GERAUD Yves, GETTO Marie-José, MONCEYRON Jean-Pierre, SAINT-PAUL Bernard et SANDREAU Claude

ABSENTS : BINET-GAUBERT Véronique et LATOUR Thomas

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : MONCEYRON Jean-Pierre

PROCURATIONS :

BINET-GAUBERT Véronique à SAINT-PAUL Bernard

LATOUR Thomas à SANDREAU Claude.

Ouverture de la séance par la lecture et l'approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 05.04.2011.

1 – Vote du Budget Primitif 2011 Commune

Monsieur le Maire soumet à l'assemblée le projet du Budget Primitif 2011.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

▶ vote, à l'unanimité, la section de fonctionnement

▶ vote, à l'unanimité, la section d'investissement

→ Dépenses de fonctionnement	1 481 254 €
→ Dépenses d'investissement	1 738 114 €
Total des dépenses	3 219 368 €
→ Recettes de fonctionnement	1 481 254 €
→ Recettes d'investissement	1 738 114 €
Total des recettes	3 219 368 €

2 – Urbanisation Route Départementale 37 : Bourdou

Monsieur le Maire rappelle que la commune de Daux a inscrit en 2009 et confirmé en 2010 auprès du Conseil Général, l'étude de l'urbanisation de la Route Départementale 37 entre le lieudit Bourdou et la commune de Mondonville intégrant un rond point au lieudit Bourdou.

Il convient de procéder à la consultation du maître d'œuvre de l'opération.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- confirme sa volonté de procéder à l'étude globale de l'urbanisation du secteur et du rond point au lieudit Bourdou, le rond point s'inscrivant notamment dans les études relatives à la réalisation de la zone d'activité de Bourdou et décide d'identifier trois lots de réalisation :
 - l'aménagement provisoire de l'intersection du chemin de la Tuilerie avec la Route Départementale 37 et du raccordement au chemin de la Tuilerie d'un des accès au groupement d'habitations « Le Domaine de St Salvy »,
 - la réalisation d'un rond point permettant le raccordement des voiries existantes et de la voirie future desservant la zone d'activité,
 - l'urbanisation de la Route Départementale 37 du lieudit Bourdou à la limite de la commune de Mondonville.

Les études seront réalisées en commun et avec le concours de la Communauté de Communes Save et Garonne.

- autorise M. le Maire à lancer la publicité relative au marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux d'urbanisation et de la réalisation du rond point au lieudit Bourdou qui sera passé selon une procédure adaptée conformément au Code des Marchés Publics.

3 – Indemnité gardiennage église 2011

Monsieur le Maire présente à l'assemblée la note de la Préfecture de la Haute-Garonne fixant, pour l'année 2011, le plafond indemnitaire pour le gardiennage des églises communales.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de porter à 119,55 € l'indemnité de gardiennage de l'église de Daux pour l'année 2011.

Cette somme sera prélevée à l'article 6282 du budget communal.

Questions diverses

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la création de l'association PropEvert de réinsertion ; il conviendra que la commune se détermine sur son adhésion à cette structure.